

VILLE D'ORMESSON-SUR-MARNE

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU :

MARDI 3 OCTOBRE 2017 à 20 H 00

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- L'an Deux Mille dix-sept, le trois octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson, sous la présidence de Monsieur Willy DUBOST, Maire- Adjoint
- Étaient présents : 21 élus puis 22 élus :

Willy DUBOST, Odile HUGNET, Michel DE RONNE, Françoise PARAT, Stéphane TOURNANT, Antoinette RAYMOND, Pierre DUSSEL, Corinne MONTENERO – FISSIER, Henri CAPLAIN, Corinne POIGNANT, Jean-Edgar CASEL, Céline CORMIER, Serge COLIN, Valérie DRAY, Benoît POCHE, Isabelle PEREIRA, Guy MARTIN, Christophe LINI, Sarah MATTEI, Emmanuel MARFOGLIA (est arrivé avant le vote du point 4), Sandra SCOTTO, Medhi DJEBBAR

- Étaient excusés : 8 élus puis 7 élus :

Marie-Christine SÉGUI a donné pouvoir à Willy DUBOST
Georgette REGNAULT

Isabelle CANDELA a donné pouvoir à Odile HUGNET

Jean-Marc SARTEL a donné pouvoir à Françoise PARAT

Véronique GONÇALVES DOS SANTOS a donné pouvoir à Corinne MONTENERO-FISSIER

Jean-Jacques MOUCHET

Emmanuel MARFOGLIA (jusqu'à son arrivée avant le vote du point 4)

Alexandre PALLARES

★ ★ ★

- 1. Madame CORMIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte-rendu des séances du Conseil Municipal du 20 Juin 2017 et du 30 Juin 2017**

Le compte-rendu de la séance du 20 Juin 2017 est adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu de la séance du 30 Juin 2017 est adopté à l'unanimité.

- 3. Communication des arrêtés pris par Madame le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal du 14 avril 2014**

Arrêté du 10 Juillet 2017 arrêtant la signature d'un avenant N° 2 au marché initial pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux de la rue Jean Charcot et de la rue des Sports – Lot N° 2 : Travaux d'aménagement de voirie avec le groupement composé de la société SECTEUR sise 5 rue Viteau à SAINT MANDE (94160), mandataire, et de la société SEMAF

Arrêté du 10 Juillet 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société RUFFIN HEITMANN (concessionnaire Citroën) sise 129 avenue Charles de Gaulle à MONTGERON (91230) pour l'acquisition de véhicules – Lot N° 1 : Achat de véhicules électriques pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 20 000 euros hors taxes

Arrêté du 10 Juillet 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société CARREFOUR DES NATIONS sise 2 à 6 route

de la Libération à CHENNEVIERES SUR MARNE (94430) pour l'acquisition de véhicules – Lot N° 2 : Achat de véhicules GNV et bicarburant essence/GNV pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 40 000 euros hors taxes

Arrêté du 10 Juillet 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société RUFFIN HEITMANN (concessionnaire Citroën) sise 129 avenue Charles de Gaulle à MONTGERON (91230) pour l'acquisition de véhicules – Lot N° 3 : Achat de véhicules essence ou diesel pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 40 000 euros hors taxes

Arrêté du 24 Juillet 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société VISSOUARN sise 61-63 avenue Aristide Briand à CACHAN (94230) pour les travaux de fourniture et pose de matériel de chauffage pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 200 000 euros hors taxes

DIRECTION GENERALE

4. Vœu : conditions de circulation des habitants de la métropole dans la ville de Paris

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport d'activité d'Infocom – Année 2016

Le Conseil Municipal en prend acte

FINANCES – MARCHES PUBLICS

6. Décision modificative N° 1 au budget primitif 2017

La délibération est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

7. Financement d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire par le FIM (Fonds d'Investissement Métropolitain)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. Création du contrat d'aménagement régional

La délibération est adoptée à l'unanimité.

9. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Union Sportive d'Ormesson » pour l'année 2017

La délibération est adoptée à l'unanimité.

10. Indemnité allouée aux régisseurs d'avances et de recettes pour l'année 2017

La délibération est adoptée à l'unanimité.

AMENAGEMENT – CADRE DE VIE

11. Restitution en totalité d'un bien sis 112 rue du Centre cadastré AH 459 à Ormesson-sur-Marne au profit des ayants droits des propriétaires

La délibération est adoptée à l'unanimité.

12. Autorisation donnée à Madame le Maire de signer avec le département la charte partenariale de GEO.VALDEMARNE.FR

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 13. Autorisation donnée à Madame le Maire de signer et déposer une demande d'autorisation de travaux au titre du code de la construction pour l'aménagement du local de la police municipale**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

CULTURE – RELATIONS INTERNATIONALES

- 14. Licence entrepreneur des spectacles pour le Centre Culturel Wladimir d'Ormesson**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 15. Approbation de la convention de partenariat entre le collège Saint Exupéry et la ville d'Ormesson-sur-Marne**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

PETITE ENFANCE – ENFANCE – SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - JEUNESSE

- 16. Fixation de la participation des familles pour les séjours organisés aux vacances d'hiver, printemps et juillet 2018**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

ANIMATION - SPORT

- 17. Approbation d'un avenant N° 1 à la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et l'association « Union Sportive d'Ormesson »**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Céline CORMIER

Le secrétaire de séance



Marie-Christine SÉGUI

Maire d'Ormesson-sur-Marne
Conseillère Départementale du Val-de-Marne